

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 2 (1893)
Heft: 51

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 16. Dezember 1893.

Bâle, le 16 Décembre 1893.

Erscheint Samstags.

N^o 51.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:
Schweiz:
Fr. 5.— jährlich.
Fr. 3.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abonnirt:
Fr. 8.— (Mk. 4.—) jährlich.
Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt gratis.

Insertate:
20 Cts. per 1 spaltige Petit-
zeile oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechender Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:
Für die Schweiz:
Fr. 5.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Für l'Étranger:
Envol sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 8.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Annances:
20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rébais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

2. Jahrgang

2^{me} ANNEE

Organ und Eigentum

des

Schweizer Hotelier-Vereins.

Organe et Propriété

de la

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“



Todes-Anzeige.

Mit tiefem Bedauern erhalten wir die
Nachricht, dass unser Mitglied

Herr J. Sterchi-Wettach

Besitzer des Grand Hôtel Kurhaus Mürren

Montag den 11. Dez. nach längerer Krank-
heit im Alter von 66 Jahren gestorben ist.

Indem wir Ihnen hievon Kenntnis geben,
bitten wir Sie, dem Heimgegangenen ein
liebvolles Andenken zu bewahren.

Namens des Vorstandes:

Der Präsident:

J. Döpfner.

Offizielle
Nachrichten.

Nouvelles
officielles.

Neujahrsgratulationen.

Schon vor zwei Jahren ist in unserm Mitglieder-
kreise ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung
eines freiwilligen Beitrages an die fachliche Fort-
bildungsschule von den ceremoniellen Neujahrs-
gratulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere
Herren Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem
Zwecke einen beliebigen grossen oder kleinen Beitrag
zu Gunsten obgenannter Schule, welche diesen Herbst
in Ouchy eröffnet worden, an die Redaktion der
„Hôtel-Revue“ in Basel einzusenden.

Die Spender werden in der „Hôtel-Revue“ ver-
öffentlicht und betrachten sich diese damit von der
Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.

Luzern, den 14. Dezember 1893.

Schweizer Hotelier-Verein:

Der Präsident:

J. Döpfner.

Souhais de Nouvelle-Année.

Il y a deux ans déjà, un certain nombre de nos
Sociétaires s'étaient décidés à se libérer de l'usage
cerémonieux des félicitations du Jour de l'An moyen-
nant le versement volontaire d'un montant quelconque
à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous
croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien
vouloir envoyer à la Rédaction de l'„Hôtel-Revue“
toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de
cette intéressante institution qui s'est ouverte cet
automne, à Ouchy.

Les noms des donateurs seront publiés dans
l'„Hôtel-Revue“ et ces derniers peuvent, grâce à leur
subside, se regarder comme exonérés de l'échange de
cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement
de l'année.

Lucerne, le 14 décembre 1893.

Société Suisse des Hôteliers:

Le Président:

J. Döpfner.

Es haben eingesandt:

Herr Berner F., Hotel Euler, Basel	Fr. 20
„ Döpfner J., Hotel St. Gotthard, Luzern „	20
„ Erne, Hotel Schrieder, Basel	10
„ Flück C., Hotel Drei Könige, Basel . . .	20
„ Müller, Rest. Bad. Bahnhof, Basel . . .	5
„ Oesch, Hotel Jungfraublick, Interlaken „	20
„ Otto P., Hotel Victoria, Basel	15
„ Rey-Guyer S., Hotel Falken, Basel . . .	10
„ Wehrle G., Hotel Central	5
Summa	Fr. 125

Aus dem Verein ist ausgetreten infolge Verkauf
des Geschäftes:

Herr A. Tröndle, Hôtel de la Monnaie, Genf.

La réclame.

Il ne se passe guère de semaine que nous ne
recevions de nos lecteurs quelques prospectus émanant
d'entreprises équivoques de publicité ou bien d'autres
institutions fondées en vue de favoriser les intérêts
des hôteliers. Dans ce fait réside d'une part la preuve
de l'attention qu'on voue à la question, et d'un autre
côté nous y discernons une invitation indirecte à
aller de l'avant, d'un pas sûr comme jusqu'ici, dans
la campagne par nous entreprise contre la réclame
de mauvais aloi; c'est bien volontiers que nous ob-
tempérons à cette discrète invite.

Registre international des adresses d'hôtels.

„Depuis nombre d'années déjà, j'ai pu me convaincre
de la nécessité et de l'utilité d'un recueil contenant
les adresses d'hôtels du monde entier; c'est ce qui
m'a décidé à réunir et à publier ces adresses et je
vous prie de vouloir bien remplir le questionnaire
inclus,“ etc., etc.

Tels sont les termes simples et brefs du prospec-
tus d'un sieur F. Mayer, Portier de l'Hôtel de
Francfort à Francfort s/M.

M. Mayer (prend l'a. s. v. p.) ajoute avec sa
modestie apparemment innée, que l'insertion dans le
registre international est tout naturellement gratuite;
il prie seulement qu'on lui retourne le questionnaire
affranchi. (Ne verra-t-on pas arriver plus tard une
circulaire en quête d'annonces?) Du moment que
M. Mayer nourrit depuis nombre d'années déjà la
conviction de la nécessité et de l'utilité de ce recueil,
c'est réellement fort regrettable qu'il ait attendu jusqu'à
présent pour combler cette lacune.

De notre côté, nous avons aussi une conviction,
savoir que le désintéressement du sieur Mayer n'est
pas si authentique qu'il ne paraît. En effet, au
questionnaire à remplir est adjoind un appendice sous
la forme d'un bulletin de commande, par lequel on
s'engage, par pure convenance, à prendre au moins
un exemplaire du volume Mayer. Quant au prix de
cette œuvre magistrale, on l'apprendra plus tard, à
présentation du remboursement; à ce moment il
s'agira simplement de faire honneur à sa signature
et le tour sera joué.

Dans une circulaire à part, M. le Portier Mayer
prie ensuite certains hôteliers de lui envoyer franco
la liste des hôtels et établissements de bains situés
dans la contrée; ce procédé est selon nous tout à
fait naturel, car en définitive, l'ingénieur cerbere doit
tirer ses adresses d'une source quelconque; mais
qu'il demande qu'on lui indique les hôtels d'après
leur rang et uniquement de 1^{er} et de 2^{me} ordre, voilà
ce qui nous semble moins compréhensible, car il omet
d'expliquer où le second rang cesse et où le premier
commence. A notre avis il serait donc prudent de
laisser la seconde circulaire Mayer sans réponse;
c'est le seul moyen de s'éviter des désagréments.

Servir deux maîtres est un problème que le sieur
Mayer se fait fort de résoudre: portier de l'Hôtel de
Francfort et simultanément éditeur du registre inter-
national; mais l'une ou l'autre de ces fonctions en
souffrira forcément; ergo, si nous étions le patron,
nous tiendrions à peu près le langage à notre portier:
„Mon cher Mayer, si vous voulez passer dans le
camp des publicistes, très bien, je ne m'y oppose
nullement, mais dans ce cas, passez-y avec armes
et bagages et surtout restez-y.“ Et la morale de
l'histoire: „Que chacun se mêle de son métier!“

Bureau international de renseignements

sur les stations balnéaires, à Berlin. Le rapport
imprimé et autographe de ce Bureau sur son activité
durant la saison de 1893 est, cela va de soi, des
plus favorables et, sans exagérer, le succès de la
saison écoulée, si tant est qu'on puisse parler de
succès, serait en majeure partie imputable au dit
Bureau; seulement qu'on n'exige pas de preuve à
l'appui de cette assertion, car ni nous ni le Bureau,
ne pourrions la fournir, mais le compte-rendu annuel
s'exprime approximativement dans ce sens.

Toujours d'après le rapport, ce Bureau d'infor-
mations donne gratuitement tous renseignements dans
l'intérêt des stations balnéaires; en revanche, il faut
payer pour la „garde“ des prospectus, photographies,
etc. concernant ces établissements; cette taxe s'élevait
autrefois à 40 marks, actuellement elle est de 25 marks
par saison; moyennant cette somme on acquiert en
outre le droit à une annonce de trois lignes dans le
supplément de la gazette des voyages et communi-
cations de Carl Riesel, faveur qui à elle seule vaut
bien la somme susindiquée. La dite feuille insère
gratuitement aussi dans le texte des flagorneries sur
la direction modèle de tel et tel hôtel, flagorneries
qui sont l'œuvre des propriétaires ou gérants mêmes
des hôtels encensés. Le rapport annuel ne le dit pas
explicitement, mais ça y est pour qui sait lire entre
les lignes. Et tous ces avantages pour la misérable
somme de 25 marks, mais c'est pour rien! Qui aurait
le courage de se refuser pareille douceur?

Nous avons gardé pour le bouquet le modeste
d'entre les modestes, une violettes, quoi! le Guide
Alberty, 12, Avenue Kléber, Paris.

„Seul guide de ce genre (espérons-le! Réd.)
patronné par les grandes compagnies de chemins de
fer et de navigation en Europe et en Amérique,
notamment par la compagnie du London Chatham and
Dover Railway. Seul guide international donnant des
renseignements inédits sur l'Exposition universelle
de Chicago. Seul guide que l'on trouve sur toutes les
tables de la grande brasserie de la Tour Eiffel. Seul
guide ayant plus de 300 pages illustrées avec cartes
coloriées, comprenant toutes les villes et stations en
vogue sur le parcours des trains rapides en Europe
et en Amérique. Seul guide donnant des indications
indispensables à ceux qui recherchent un bon hôtel,
un restaurant de premier ordre, une plage, ville d'eau
ou station climatique en vogue. Seul guide absolu-
ment universel. En dehors des exemplaires mis en
vente, au prix de 2 fr. 50 c., chez les libraires, dans
les kiosques et les bibliothèques des gares, le Guide
Alberty est envoyé aux principaux hôtels, restaurants,
cafés, cercles et casinos. Cet ouvrage a ainsi une
autorité spéciale et unique parmi les organes de
publicité. Seul guide dont la publicité présente des
avantages aussi considérables au point de vue du
nombre et de la qualité de sa clientèle. Seul guide
qui n'est jamais détruit à cause de ses cartes, de ses
illustrations et des renseignements pratiques qu'il
contient sur les localités intéressantes du monde
entier.“

Là, nous savons maintenant ce qu'est le „Guide
Alberty“; mais à juger par le prospectus dont nous
venons de débiter le refrain, nous savons aussi que
le Guide Alberty rentre dans la catégorie de ceux
qui s'imaginent qu'il suffit d'un peu de poudre aux